

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009)
AUTOROUTE 5 – TRONÇON DU RUISSEAU MEECH
MUNICIPALITÉ DE CHELSEA
(Kilomètres 10+740 à 14+450)

DIRECTION DE L'OUTAOUAIS
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009)
AUTOROUTE 5 – TRONÇON DU RUISSEAU MEECH
MUNICIPALITÉ DE CHELSEA
(Kilomètres 10+740 à 14+450)**

DIRECTION DE L'OUTAOUAIS
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

(Permis de recherche archéologique au Québec : 09-LALM-01)

(N° de contrat, ministère des Transports : 850765508 [8201-09-AD07])

Rapport préparé par :

Marcel Laliberté
Archéologue consultant

277, rue Guy-Lafleur
Thurso (Québec) J0X 3B0

Téléphone : 819 985-3592
Courriel : *mar_laliberte@hotmail.com*

Octobre 2011

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION	viii
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT	2
2.0 IDENTIFICATION DU PROJET ROUTIER	3
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	5
3.1 Recherches documentaires	5
3.2 Identification des sites archéologiques	5
3.3 Évaluation de site archéologique	6
4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	7
4.1 Projet 154-84-0226, autoroute 5, tronçon du ruisseau Meech, municipalité de Chelsea (Kilomètres 10+740 à 14+450)	7
4.1.1 État des connaissances en archéologie	7
4.1.2 Inventaire archéologique	8
4.1.2.1 Secteur A (sous-secteurs 1 à 16)	9
4.1.2.2 Secteur B (sous-secteurs 16 à 25)	11
4.1.2.3 Secteur C (sous-secteurs 19 et 25 à 31)	13
4.1.3 Résultats et recommandations	16
CONCLUSION	37
OUVRAGES CITÉS	38
ANNEXE 1 : Catalogue des photographies	39

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du projet 154-84-0226	4
Figure 2	Localisation des sites archéologiques connus à proximité du projet 154-84-0226	20
Figure 3	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-84-0226	21
Figure 4	Localisation des sous-secteurs d'inventaire n ^{os} 1 à 7, secteur A	22
Figure 5	Localisation des sous-secteurs d'inventaire n ^{os} 6 à 16, secteur A	23
Figure 6	Localisation des sous-secteurs d'inventaire n ^{os} 15 à 20, secteurs A et B	24
Figure 7	Localisation des sous-secteurs d'inventaire n ^{os} 17 à 25, secteur B	25
Figure 8	Localisation des sous-secteurs d'inventaire n ^{os} 19, 24 à 28, secteurs B et C	26
Figure 9	Localisation des sous-secteurs d'inventaire n ^{os} 27, 29 à 31, secteur C	27
Figure 10	Plan de localisation des structures de pierres du sous-secteur n ^o 19, secteur B	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques connus à proximité du projet 154-84-0226	17
Tableau 2	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-84-0226	18

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 9, vue de l'environnement, sous-secteur n° 14 (ravine) et sous-secteur n° 16 (prairie) en arrière-plan, direction nord (MTQ-09-CH.122)	
Photo 1	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 7, vue de l'environnement et des archéologues à l'œuvre; sous-secteur n° 4 (ravine) en arrière-plan, direction sud-ouest (MTQ-09-CH.126)	29
Photo 2	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 3, vue de l'environnement; sous-secteur n° 1 et limite du projet en arrière-plan, direction est (MTQ-09-CH.130)	29
Photo 3	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 9, stratigraphie type d'un labour en terrain argileux, direction nord (MTQ-09-CH.123)	30
Photo 4	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 12, vue générale de l'environnement; sous-secteur n° 10 (ruisseau Meech) et sous-secteur n° 11 en arrière-plan, direction est (MTQ-09-CH.116)	30
Photo 5	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, vue de l'environnement, sondages en cours, direction nord-ouest (MTQ-09-CH.27)	31
Photo 6	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, profil stratigraphique type d'un labour en terrain argileux, direction nord (MTQ-09-CH.26)	31
Photo 7	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, vue rapprochée des amas F, D et C, direction nord-ouest (MTQ-09-CH.34)	32
Photo 8	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, vue rapprochée des amas I, H et G, direction ouest (MTQ-09-CH.41)	32
Photo 9	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, fondations de bâtiment en ciment, direction est (MTQ-09-CH.106)	33
Photo 10	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, planchettes de bois recouvrant un puits en ciment, direction est (MTQ-09-CH.105)	33
Photo 11	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 21, vue de l'environnement, direction est (MTQ-09-CH.97)	34
Photo 12	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 22, vue de l'environnement, direction nord-ouest (MTQ-09-CH.101)	34
Photo 13	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 29, vue de l'environnement, excavation d'un sondage, direction nord-est (MTQ-09-CH.01)	35

Photo 14	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 29, profil stratigraphique type d'un podzol, direction nord-est (MTQ-09-CH.05)	35
Photo 15	Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 30, vue du dépotoir, direction sud-est (MTQ-09-CH.06)	36

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service de la planification et de la programmation
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy, archéologue responsable de projets

Ghislain Gagnon, archéologue responsable de projets

Marcel Laliberté, archéologue consultant

Marcel Laliberté, archéologue

Coordonnateur, chargé de projet

Frédéric Hottin, archéologue

Technicien

Manek Kolhatkar, archéologue

Technicien

Manuel Lapensée-Paquette, archéologue

Technicien

France Levesque, archéologue

Technicienne

Marie Clark

Révisseuse linguistique

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique effectué à l'automne 2009, sur le territoire de la Direction de l'Outaouais du ministère des Transports du Québec (MTQ). Cet inventaire avait pour but de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet d'aménagement d'un nouveau tronçon de l'autoroute 5 localisé dans la municipalité de Chelsea (Projet MTQ 154-84-0226). Ce tronçon d'autoroute couvrira une distance de 3,7 kilomètres sur une largeur moyenne de 165 mètres, pour une superficie totale de 615 300 mètres carrés. Dans l'éventualité de la découverte de sites archéologiques, des procédures devaient être entreprises afin de localiser, d'identifier, de délimiter et d'évaluer les sites qui pourraient être menacés par des travaux effectués sous la responsabilité du MTQ.

La première partie de ce rapport est consacrée à la description du mandat confié au consultant ainsi que des techniques et méthodes utilisées pour rencontrer ces objectifs. La seconde partie du rapport expose les résultats des recherches documentaires qui ont précédé les inventaires ainsi que les résultats de l'inventaire et les recommandations soumises à l'issue de l'expertise archéologique. Le rapport s'accompagne de tableaux, de figures et de photographies illustrant les secteurs inventoriés et divers aspects de l'inventaire archéologique. Un résumé des travaux archéologiques et des résultats sont présentés en conclusion.

Une équipe d'archéologues, composée d'un coordonnateur chargé de projet et de quatre techniciens, a été affectée à la réalisation de l'inventaire qui s'est échelonné entre le 22 et le 26 novembre 2009.

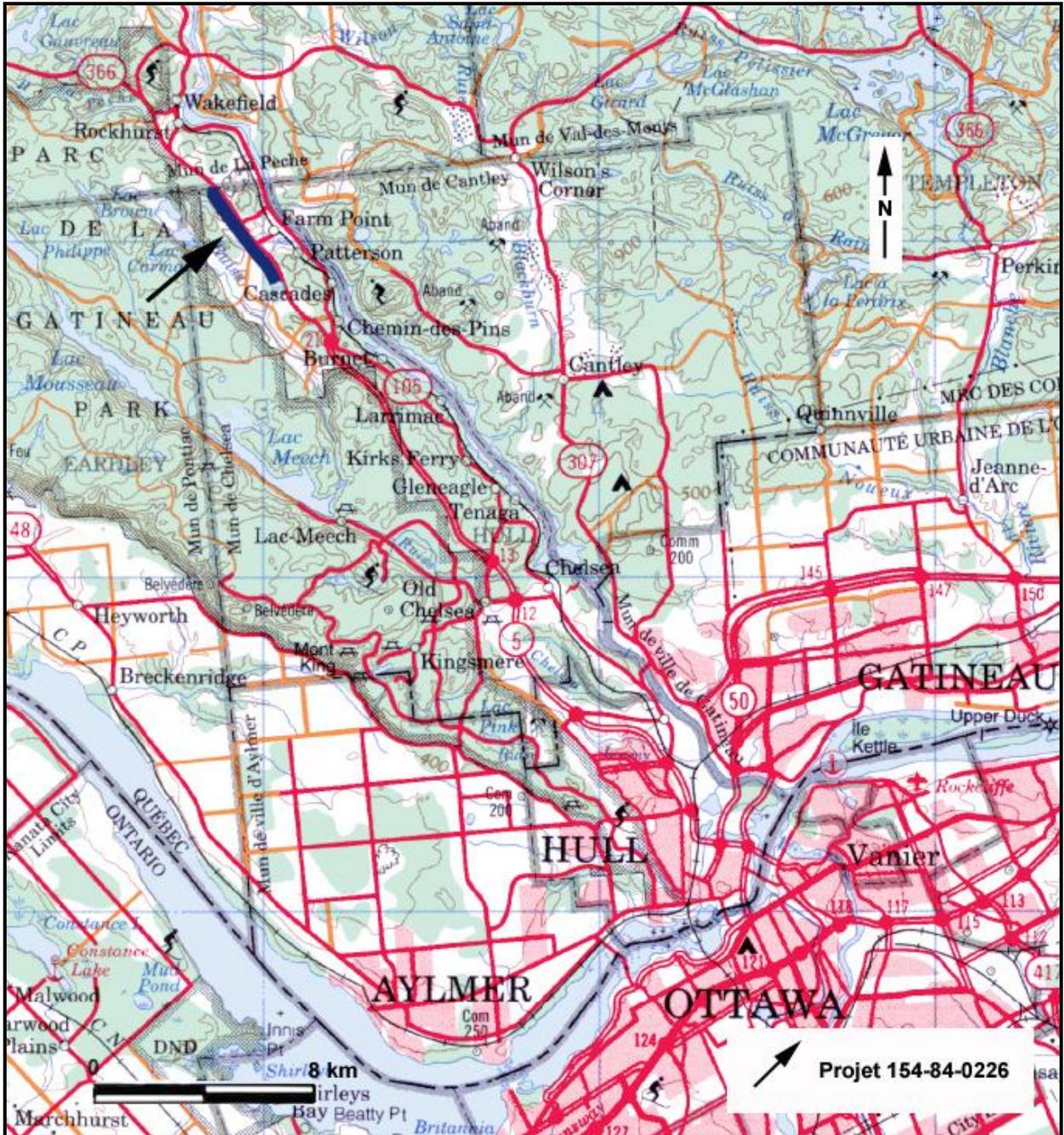
1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant était comme suit :

- Effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, des recherches documentaires pour vérifier la présence possible de sites archéologiques préhistoriques et historiques déjà connus, à proximité ou à l'intérieur de l'emprise du projet de construction;
- Effectuer les recherches documentaires préalablement à l'inventaire archéologique, ayant trait à la période historique, tant euro-qubécoise qu'amérindienne, dans le but de comprendre les éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et le contexte culturel de cette occupation;
- Effectuer les recherches documentaires préalablement à l'inventaire archéologique, permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension du contexte physique de l'occupation des sites archéologiques éventuellement découverts;
- Procéder à un inventaire archéologique afin de localiser d'éventuels sites préhistoriques et historiques, au moyen d'une inspection visuelle et de sondages archéologiques à l'intérieur de l'emprise;
- Localiser, délimiter et évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques découverts dans le cadre de l'inventaire archéologique ou identifiés antérieurement;
- Proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur des sites archéologiques découverts dans l'emprise pendant l'inventaire, en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée par d'éventuels travaux de construction effectués par le MTQ ou pour le compte de celui-ci;
- Produire un rapport de recherche suite à l'inventaire archéologique.

2.0 IDENTIFICATION DU PROJET ROUTIER

N° de projet MTQ	Localisation et description	Nombre puits de sondage	Résultats
154-84-0226	Autoroute 5, tronçon du ruisseau Meech, municipalité de Chelsea, MRC Les Collines-de-l'Outaouais, kilomètres 10+740 à 14+450	1012	Négatif



(Source : Ressources Naturelles Canada, feuillet 31 G (extrait), échelle 1 : 250 000)

Figure 1 : Localisation du projet 154-84-0226

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

L'inventaire archéologique a été réalisé selon les méthodes et les techniques prescrites dans les termes de référence du contrat. Les techniques d'intervention ont été adaptées à l'occasion, en fonction de l'état des lieux, de la topographie et de la nature du sol.

3.1 Recherches documentaires

L'inventaire a été précédé de recherches documentaires visant à vérifier la présence de sites archéologiques déjà connus à proximité et à l'intérieur des limites de l'emprise. Des recherches documentaires ont aussi été effectuées concernant le patrimoine historique euro-qubécois ou autochtone ainsi que sur le paléo-environnement de la région à l'étude. Ces données ont été obtenues en consultant le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), *Le macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983)* du MCCFQ, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. La base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA) a aussi été consultée.

3.2 Identification des sites archéologiques

L'inventaire archéologique débute généralement par une inspection visuelle de l'emprise du projet d'aménagement. Cette opération permet de déterminer les secteurs propices à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. L'inspection visuelle a également pour but de repérer des vestiges archéologiques qui pourraient reposer en surface du sol. Les surfaces accidentées ou en pente prononcée, les affleurements rocheux, les marécages, les cours d'eau et les plans d'eau ne sont pas inventoriés. Les lieux très perturbés par une activité humaine autre que l'agriculture sont également exclus.

Les sondages archéologiques mesurent environ 900 centimètres carrés. Ils sont excavés à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et examinés. Les horizons minéraux ou organiques enfouis sont ensuite décapés à la truelle. La profondeur de chaque sondage est déterminée par la nature du sol, l'excavation prenant fin à un niveau naturel qui ne présente aucune trace d'activité humaine.

Les sondages sont espacés d'environ 15 mètres et sont disposés sur des alignements eux-mêmes distants d'une quinzaine de mètres. Les observations effectuées pendant l'inventaire sont consignées dans un cahier de notes ou sur des fiches d'enregistrement standardisées qui sont utilisés ultérieurement pour la présentation des résultats.

3.3 Évaluation de site archéologique

Une procédure d'évaluation est entreprise sur tout site archéologique découvert ou déjà connu à l'intérieur de l'emprise ou à la suite de la découverte d'indices de la présence d'un site archéologique pendant l'inventaire. La procédure suivante est alors appliquée :

- Établir la superficie du site et le délimiter en effectuant des sondages supplémentaires, de dimensions supérieures (2500 centimètres carrés) aux sondages exploratoires et plus rapprochés (tous les cinq ou dix mètres);
- Effectuer des relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- Prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol et d'autres matériaux permettant de documenter le type d'occupation ou pouvant s'avérer utiles à la compréhension du site;
- Documenter les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du site;
- Proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du site.

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Projet 154-84-0226, autoroute 5, tronçon du ruisseau Meech, municipalité de Chelsea (Kilomètres 10+740 à 14+450)

4.1.1 État des connaissances en archéologie

La base de données du RQÉPA indique que deux études de potentiel archéologique ont été effectuées dans une zone d'étude d'un rayon de dix kilomètres autour de l'emprise du projet 154-84-0226. La première étude a été réalisée pour le compte du MTQ en 1985, dans le cadre d'une évaluation des impacts environnementaux du prolongement de l'autoroute 5, sur le territoire de la municipalité de Wakefield¹. La seconde porte sur la partie est du parc de la Gatineau et a été réalisée pour le compte de la Commission de la capitale nationale, gestionnaire du parc².

Quatre biens immobiliers sont rapportés dans *Le macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983)* du MCCCCFQ pour la même zone d'étude. Il s'agit de l'église de Saint-Clément, dans le secteur de Farm Point, dans la municipalité de Chelsea; de l'église de St. Camillus, dans le secteur de Wakefield dans la municipalité de La Pêche; et du presbytère ainsi que de l'église Alcove United, dans le secteur d'Alcove dans la municipalité de La Pêche. Ces immeubles sont tous localisés à l'extérieur de l'emprise.

Deux sites archéologiques déjà connus (BjFx-1 et BjFx-2) inscrits au registre de l'ISAQ du MCCCCFQ sont localisés dans la zone d'étude (Tableau 2). Le site BjFx-1 est localisé sur la rive sud du lac Mousseau, dans le parc de la Gatineau, à plus de 4 kilomètres au sud-ouest du projet (Figure 2). Des inventaires archéologiques réalisés entre 2006 et 2009 ont révélé la présence de vestiges préhistoriques et historiques autochtones ainsi que de vestiges euro-québécois du XIX^e siècle liés à l'industrie forestière et à l'exploitation agricole³. Le site BjFx-2 est, pour sa part, localisé sur la rive ouest du lac Philippe, à plus de 7 kilomètres à l'ouest du projet. Il a été découvert en 2008, en bordure d'une plage de ce lac localisé dans le parc de la Gatineau⁴. Les vestiges lithiques mis au jour n'ont pas permis de dater le site. Le nombre restreint d'objets, le contexte stratigraphique et les traces d'une habitation de petite dimension suggèrent qu'il s'agissait cependant d'une halte ou d'un campement temporaire relativement ancien, pouvant dater de la période Archaïque, il y a plus de 4 000 ans.

¹ Arkéos Inc., 1985

² Laliberté, M. 1999

³ Laliberté, M., 2006a, 2006b, 2008a et 2009

⁴ Laliberté, M., 2008b

4.1.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique de l'aménagement routier a été réalisé entre le 22 et le 26 novembre 2009. Ce projet vise la construction d'un tronçon de l'autoroute 5 d'une longueur de 3,7 kilomètres (kilomètres 10+740 à 14+450), dans le voisinage du ruisseau Meech et de Farm Point, sur le territoire de la municipalité de Chelsea (Figures 2 et 3).

L'emprise a été divisée en trois secteurs préalablement à l'inventaire. Ces secteurs correspondent aux parties du projet qui sont délimitées par deux routes transversales : le chemin Cross Loop et le chemin Carman (Figures 4 à 15). Le secteur A couvre une distance d'environ 1360 mètres de longueur, au sud du chemin Cross Loop. Le secteur B couvre une distance d'environ 1060 mètres de longueur, entre le chemin Cross Loop et le chemin Carman. Le secteur C englobe une section d'emprise d'environ 1290 mètres de longueur, entre le chemin Carman et la limite de la municipalité de Chelsea, qui marque la limite nord du projet.

Ce premier découpage de l'emprise du projet a ensuite été subdivisé en 31 sous-secteurs, en fonction des particularités du relief. Chaque sous-secteur désigne ainsi une unité distincte de paysage. Comme le chemin Cross Loop et le chemin Carman découpent arbitrairement le paysage, certains sous-secteurs chevauchent deux secteurs. Le sous-secteur n° 16 est partagé entre les secteurs A et B, et les sous-secteurs n^{os} 16 et 25 sont divisés entre les secteurs B et C. Le secteur A comprend ainsi 16 sous-secteurs (n^{os} 1 à 16), le secteur B, 10 sous-secteurs (n^{os} 16 à 25), et le secteur C, 8 sous-secteurs (n^{os} 19 et 25 à 31).

Dans les secteurs A et B ainsi que dans une partie du secteur C, l'emprise est localisée sur une haute terrasse du versant occidental de la vallée de la rivière Gatineau, entre des altitudes de 130 et 140 mètres. Sur la bordure ouest du secteur B, la terrasse s'appuie contre les collines rocheuses du massif laurentien, qui marquent la limite orientale du parc de la Gatineau. Au centre et au nord du secteur C, les collines du massif laurentien débordent du parc de la Gatineau et envahissent l'ensemble de l'emprise. Les plus hautes cimes du secteur C atteignent une altitude de 175 mètres, soit plus de 30 mètres au-dessus de la terrasse avoisinante.

Cette partie de la vallée fluviale de la Gatineau est irriguée par le ruisseau Meech, qui prend sa source dans le lac du même nom, au cœur du parc de la Gatineau, et traverse l'emprise dans le secteur A, pour rejoindre la rivière Gatineau à la hauteur du secteur de Farm Point de la municipalité de Chelsea. Le lit du ruisseau Meech est encaissé d'environ 15 mètres dans les dépôts argileux de la vallée. Il est alimenté par plusieurs petits cours d'eau secondaires ou ruisselets intermittents s'écoulant dans les ravines de la terrasse. Ce tronçon escarpé du ruisseau Meech et le ravinement de ses affluents contribuent au très important morcellement de la terrasse dans les secteurs A et B de l'emprise. Les parcelles de terre moins pentues sont déboisées et en culture, alors que

les parties en ravine sont boisées ou sont en friche depuis quelques années, sans doute pour contrer l'érosion grandissante des sols arables.

Les sédiments argileux de la terrasse ont vraisemblablement été mis en place par la mer de Champlain qui a envahi la vallée de la rivière Gatineau lors du retrait de la calotte glaciaire laurentienne. Des sédiments marins ont en effet été identifiés dans la vallée des rivières Gatineau et des Outaouais jusqu'à une altitude de 198 mètres et des dépôts de plages marines ont été signalés sur les berges des lacs Mousseau et Meech dans le parc de la Gatineau, ainsi que dans les secteurs de Tenaga, du ruisseau Meech et des petits lacs Brown et Carman de la vallée de la Gatineau⁵. Ainsi, l'emprise du projet 154-84-0226 est en grande partie localisée sur un ancien fond marin (secteurs A et B) et, en proportion moindre, dans une partie montueuse du littoral qui a été exondée peu de temps avant le retrait progressif de la mer de Champlain de la vallée de la Gatineau (secteur C).

4.1.2.1 Secteur A du projet (sous-secteurs 1 à 16)

Le secteur A couvre une distance de 1400 mètres dans la partie sud de l'emprise, qui longe et traverse la vallée du ruisseau Meech (Figures 4 à 8). Ce secteur recouvre une bande de terres agricoles de 150 à 180 mètres de largeur, attenante au parc de la Gatineau, du côté ouest, et à la route 105, du côté est. Le sol est argileux et le relief est généralement plat ou légèrement ondulé, hormis le ravinement causé par le ruisseau Meech et ses affluents.

Sous-secteurs 1 (km 10+740 à 10+800), 3 (km 10+800 à 10+975), 5 (km 10+950 à 11+130), 7 (km 10+130 à 11+250), 9 (km 11+300 à 11+540) et 16 (km 11+600 à 12+100)

Ces six sous-secteurs correspondent aux parcelles de terres cultivées de la partie supérieure de la vallée de la Gatineau qui sont enclavées par les branches et le cours principal du ruisseau Meech, dans la partie du projet s'étendant au sud du chemin Cross Loop (Figures 4 à 8). Ces sous-secteurs couvrent environ 61 % du secteur A. La surface est déboisée et le sol argileux a été labouré dans l'ensemble des sous-secteurs (Photo 1).

Une inspection visuelle a été effectuée dans tous les sous-secteurs. Des sondages ont été aussi réalisés dans tous les sous-secteurs, à l'exception du sous-secteur 1, qui était perturbé par les travaux de construction de la partie de l'autoroute attenante au projet (Photo 2). Les pluies abondantes de l'automne, combinées à l'imperméabilité de l'argile, ont toutefois empêché l'investigation de certaines parcelles de terres humides dans les sous-secteurs 3, 5 et 16, généralement associées à des cuvettes ou à des parties légèrement surbaissées du sommet de la terrasse.

⁵ Parent et coll., 1985; Richard, S. H., 1972-1973, 1978; Laliberté, M., 1999

Malgré ces conditions défavorables, les sondages ont été exécutés de manière à vérifier le contenu de 10 à 15 centimètres de sol argileux sous le labour, la couche de sol remaniée par l'activité agricole étant généralement d'une épaisseur d'environ 20 centimètres (Photo 3). Au total, 442 sondages ont été excavés dans les sous-secteurs 3, 5, 7, 9 et 16 (Tableau 2).

Sous-secteurs 2 (km 10+750 à 10+970), 4 (km 10+950 à 11+020), 6 (km 11+040 à 11+630), 14 (11+440 à 11+710) et 15 (11+730 à 11+960)

Ces cinq sous-secteurs correspondent aux berges en pentes abruptes ou prononcées du cours du ruisseau Meech et de ses tributaires qui morcellent les terres agricoles du secteur A. Ces sous-secteurs couvrent 31 % du secteur A et sont en grande partie boisés. Le couvert forestier est généralement ouvert et relativement jeune, ce qui tend à indiquer que l'emprise a été déboisée à une certaine époque. Ce déboisement a sans doute contribué à accentuer l'érosion des berges du ruisseau Meech, où l'on peut observer des cicatrices de glissement ou de décrochage de pans importants du talus riverain.

Ces sous-secteurs ont fait l'objet d'une inspection visuelle. Seuls deux sondages ont été excavés, tous deux dans le sous-secteur n° 6, dans une partie déboisée et relativement plane d'une ravine, qui semble correspondre à une zone de glissement.

Sous-secteurs 8 (km 11+330 à 11+440), 10 (km 11+260 à 11+660), 11 (km 11+440 à 11+580), 12 (km 11+380 à 11+600) et 13 (km 11+600 à 11+660)

Ces sous-secteurs correspondent à de petites étendues de terres basses et relativement planes qui se détachent du fond de la vallée du ruisseau Meech, dans un méandre du cours d'eau (Photo 4). L'inspection visuelle a révélé la présence de bandes de terres humides, qui surplombent de quelques centimètres à un mètre tout au plus le lit du ruisseau, dans la plaine inondable ou dans la zone de débordement périodique du cours d'eau.

Au terme de l'inspection visuelle, le sous-secteur n° 12 a été choisi comme secteur type de ces cinq sous-secteurs et 25 sondages y ont été excavés. Les sondages ont révélé un terrain instable, offrant peu de prise durable à la végétation et sillonné de canaux, dans un sol hétérogène, composé d'un mélange de sable charrié depuis les terres hautes du parc de la Gatineau et de l'argile décroché des versants de la vallée.

4.1.2.2 Secteur B (sous-secteurs 16 à 25)

Le paysage du secteur B, dans la partie centrale de l'emprise, est similaire à celui du secteur A. Des parcelles de terres planes ou légèrement ondulées, vouées à la culture de plantes fourragères ou au pâturage, alternent avec les ravines des tributaires du ruisseau Meech, dans l'ensemble du secteur, qui couvre une distance d'environ 1060 mètres (Figures 8 à 12). Les terres cultivées occupent environ 63 % de la superficie du secteur et le ravinement, environ 13 %. À la différence toutefois du secteur A, près du quart de la superficie du secteur B est occupé par des collines rocheuses du massif laurentien qui débordent profondément à l'intérieur de l'emprise du projet, sur le côté ouest du secteur.

Sous-secteurs 16 (km 12+100 à 12+230), 18 (12+240 à 12+410) et 19 (km 12+420 à 13+160)

Ces trois sous-secteurs correspondent aux parcelles de terres cultivées qui recouvrent près des deux tiers du secteur B (Photo 5). Comme dans le secteur A, la forêt a été coupée dans les parties planes ou moins pentues de la terrasse et le sol argileux a été remanié superficiellement par les labours (Photo 6). Un bosquet d'arbres a toutefois été conservé en bordure d'un affleurement rocheux qui surplombe de deux à trois mètres les terres agricoles environnantes, dans la partie nord du sous-secteur n° 19. La présence de cet affleurement rocheux au beau milieu d'un champ cultivé relativement plat, à courte distance d'une colline du massif laurentien, suggère que l'épaisseur du dépôt d'argile marine est considérablement réduite dans cette partie de l'emprise, comparativement au secteur A.

Suite à l'inspection visuelle, des sondages ont été excavés dans les trois sous-secteurs. Comme dans le secteur A, les pluies abondantes et la composition argileuse du sol ont empêché l'investigation par sondages de plusieurs parcelles de terre cultivées particulièrement détrempées du sous-secteur n° 19. Environ 45 % de sa superficie a toutefois pu être sondée, de même que l'ensemble des sous-secteurs n°s 16 et 18. Deux cent soixante-dix sondages ont été excavés dans ces trois sous-secteurs. De ce nombre, 30 sondages étaient destinés à évaluer deux possibles sites archéologiques, localisés sur l'affleurement rocheux de la partie nord du sous-secteur n° 19 (Figure 11) et à l'extrémité sud du même sous-secteur (Figure 9).

Dans la partie nord du sous-secteur n° 19, les sondages ont été réalisés par suite de la découverte de 12 structures de pierres qui avaient l'apparence de constructions inuits appelées inukshuks (Photos 9 et 10). Ces structures ayant une stabilité précaire pour la plupart et étant localisées dans la partie sommitale ou sur le versant en pente douce d'un affleurement rocheux qui domine les terres agricoles environnantes, il apparaissait d'emblée qu'elles avaient été construites postérieurement au défrichage des terres agricoles et vraisemblablement après plusieurs années d'exploitation de ces terres. Des

sondages ont néanmoins été excavés afin de vérifier la possible présence de vestiges d'intérêt patrimonial.

Le témoignage d'un résident du chemin Cross Loop devait entretemps confirmer que la construction de ces structures remonte aux années 1970. Elle serait l'œuvre d'un résident de Farm Point qui voue une admiration particulière à cet élément de la culture inuit.

Les 25 sondages excavés n'ayant révélé aucun indice matériel de la présence autochtone et l'inspection visuelle ayant conduit à la découverte sur les lieux mêmes d'une armature de chaise de parterre en aluminium vraisemblablement utilisée par l'auteur de l'ouvrage, les investigations ont été interrompues. Devant l'ampleur et l'originalité du phénomène, et en considération des interrogations que pourraient susciter la présence de ces monuments de pierre lors de la construction de l'autoroute, une cartographie sommaire et un enregistrement photographique des structures de pierres ont été réalisés (Figure 16).

Le deuxième site archéologique possible a été repéré lors de l'inspection visuelle de la partie sud du sous-secteur n° 19. Des débris de démolition et des déchets domestiques ont été aperçus en surface du sol, à proximité des fondations en ciment d'un petit bâtiment jumelé à une cage en ciment de puits artésien (Photos 9 et 10). Cinq sondages excavés sur le pourtour des fondations ont révélé quelques objets de facture industrielle récente, dont une plaque d'immatriculation de la province de l'Ontario, datée de l'année 1989. Ces vestiges ne présentant pas d'intérêt culturel ou scientifique, l'évaluation n'a pas été poussée plus loin.

Sous-secteurs 17 (12+180 à 12+410), 21 (12+560 à 12+680), 23 (12+730 à 12+950) et 24 (km 13+050 à 13+120)

Ces sous-secteurs correspondent aux ravines des tributaires du ruisseau Meech, qui découpent les dépôts argileux de la vallée fluviale de la rivière Gatineau (Photo 11). Ils sont caractérisés par des pentes raides ou abruptes et un couvert forestier plus ou moins dense et mature. De configuration et d'étendues diverses, ces sous-secteurs sont principalement répartis dans la partie sud et dans la moitié est du secteur B, dont ils composent globalement 13 % de la superficie.

En raison de la précarité et de l'instabilité des berges des tributaires du ruisseau Meech, aucun sondage n'a été excavé dans ces quatre sous-secteurs, l'inventaire archéologique fut limité à une inspection visuelle.

Sous-secteurs 20 (12+300 à 12+790), 22 (km 12+510 à 12+980) et 25 (km 12+960 à 13+160)

Ces trois sous-secteurs sont situés dans la partie ouest de l'emprise. Ils correspondent aux flancs escarpés (sous-secteurs 20 et 25) ou en pente accentuée (sous-secteur 22) des collines du massif laurentien, qui se dressent en bordure du parc de la Gatineau (Photo 12). La plus haute de ces collines est localisée dans le sous-secteur n° 20 et surplombe de 25 mètres les terres agricoles du sous-secteur n° 19.

En dépit d'un relief accidenté où le roc affleure en maints endroits, particulièrement dans le sous-secteur n° 20, le flanc des collines est entièrement boisé. Le couvert forestier est relativement dense et mature. La partie inférieure des versants est encombrée de blocs et de débris organiques. Le sol minéral est de composition graveleuse.

Ces trois sous-secteurs ont fait l'objet d'une inspection visuelle. Hormis des panneaux indiquant les limites du parc de la Gatineau, l'opération n'a révélé aucun indice matériel d'activité humaine. Aucun sondage n'a donc été excavé dans ces sous-secteurs.

4.1.2.3 Secteur C (sous-secteurs 19 et 25 à 31)

Le paysage de la partie sud du secteur C est similaire à celui de la partie nord du secteur B (Figure 13). Du côté ouest de l'emprise se trouvent les collines rocheuses du massif laurentien et, du côté est, les terres planes et argileuses, propices à l'agriculture, du versant supérieur de la vallée de la Gatineau. À partir du centre du secteur C jusqu'à la limite nord du projet, l'emprise s'engage, sur toute sa largeur, dans une section montueuse de la vallée de la Gatineau (Figures 13, 14 et 15). À part quelques replats ou cuvettes de faible étendue au creux des versants ou au sommet des collines, le relief est généralement très accidenté jusqu'à l'extrémité nord du projet.

Sous-secteurs 19 (km 13+160 à 13+660) et 26 (13+550 à 13+680)

Le sous-secteur n° 19 correspond au prolongement de la terrasse argileuse des secteurs A et B. Il marque la limite septentrionale des terres cultivées dans l'emprise. Le sous-secteur n° 26 correspond à un lobe de la terrasse qui a été cultivé par le passé mais qui a été laissé en friche, vraisemblablement après avoir été enclavé par la construction de la route 105. Les deux sous-secteurs ont fait l'objet d'une inspection visuelle et de sondages. Au total, 185 sondages ont été excavés dans le sous-secteur n° 19 et 20, dans le sous-secteur n° 26. Ces sondages n'ont révélé aucun vestige archéologique ni aucune trace d'activité humaine ancienne.

Sous-secteurs 25 (km 13+160 à 13+460) et 27 (km 13+480 à 14+450)

Ces deux sous-secteurs correspondent aux collines ou aux versants abrupts ou en pente prononcée de collines rocheuses du massif laurentien, qui pénètrent à l'intérieur des limites de l'emprise. La ravine d'un tributaire du ruisseau Meech qui sépare les sous-secteurs n^{os} 19 et 26 au pied de l'une de ces collines a été intégrée au sous-secteur n^o 27. Les sous-secteurs n^{os} 25 et 27 couvrent ainsi 122 000 mètres carrés, soit 62 % de la superficie du secteur C.

Ces deux sous-secteurs sont entièrement boisés. Les espèces caduques sont dominantes et la forêt est généralement à un stade de régénération avancée, vraisemblablement à la suite d'une coupe intensive remontant à plusieurs décennies. Le couvert forestier est dense, sauf en bordure des terres cultivées, à l'extrémité sud du sous-secteur n^o 27. À cet endroit, des arbres isolés et des bosquets d'arbustes côtoient un peuplement serré d'arbrisseaux.

Le relief n'étant pas favorable à l'établissement humain, aucun sondage n'a été effectué dans ces deux sous-secteurs suite à une inspection visuelle.

Sous-secteurs 28 (km 13+600 à 13+690), 29 (km 14+010 à 14+100), 30 (km 13+850 à 13+960) et 31 (km 13+740 à 13+820)

Des pentes faibles à modérées caractérisent ces quatre sous-secteurs, situés dans la partie centrale et la partie sud du sous-secteur n^o 27. Les sous-secteurs n^{os} 28 et 29 correspondent aux cimes arrondies de deux collines voisines du sous-secteur n^o 27. Les sous-secteurs n^{os} 30 et 31 sont situés de part et d'autre d'un ruisseau qui coule par intermittence au pied de ces collines.

Le relief des sous-secteurs n^{os} 28 et 29 est irrégulier, des blocs et des affleurements rocheux percent en effet la surface des collines en maints endroits (Photo 13). Dans le sous-secteur n^o 28, les affleurements rocheux et les blocs accaparent tout le sommet de la colline alors que, dans le sous-secteur n^o 29, les aspérités du socle disparaissent pour la plupart sous un dépôt de gravier et de sable vraisemblablement mis en place à l'époque où les collines se trouvaient sur le littoral de la mer de Champlain.

Une pédogenèse de type podzol s'est développée dans les dépôts meubles du sous-secteur n^o 28 (Photo 14). L'intégrité de la séquence podzolique indique que le sous-secteur n^o 29 – tout comme le sous-secteur n^o 28, sans doute –, n'a jamais été exploité à des fins agricoles et qu'il n'a pas été altéré de façon significative par la coupe forestière.

Les effets de l'activité humaine sont nettement plus prononcés dans les sous-secteurs n^{os} 30 et 31. L'inspection visuelle du sous-secteur n^o 31 a notamment révélé un sol gorgé d'eau, en dépit d'un pendage du terrain favorisant l'écoulement des eaux de

ruissellement dans un affluent du ruisseau Meech. Il semble que la construction de la route 105 ait bloqué en tout ou en partie l'écoulement de l'eau, qui s'est accumulée dans la partie supérieure du bassin de drainage de l'affluent du ruisseau Meech.

La construction de la route 105 a sans doute eu également des répercussions sur le sous-secteur n° 30, localisé sur le versant nord du bassin de l'affluent du ruisseau Meech. Il n'a toutefois pas été possible de s'en assurer, puisque cette partie du bassin sert de site d'enfouissement de déchets domestiques et de débris en tous genres, depuis un temps indéterminé (Figure 15). L'inspection visuelle du dépotoir a permis de constater que son contenu a plusieurs mètres d'épaisseur et qu'il a été remblayé avec de l'argile. Les scarifications sur le flanc de la colline attenante au côté nord du dépotoir indiquent que les matériaux de remblayage ont été prélevés sur place.

Une inspection visuelle a été effectuée dans les sous-secteurs n^{os} 28 à 31. Au terme de cette inspection, 25 sondages ont été excavés dans les sous-secteurs n^{os} 28 et 31. Les sous-secteurs n^{os} 29 et 30 n'ont pas fait l'objet de sondages. L'inspection visuelle et les sondages n'ont pas révélé la présence de vestiges archéologiques ni de traces d'activité humaine quelconques.

4.1.3 Résultats et recommandations

L'emprise du projet 154-84-0226 a fait l'objet d'une inspection visuelle. Tous les sous-secteurs qui présentaient des conditions favorables pour la pratique de sondages archéologiques ont été sondés. Le nombre total de sondages s'établit à 1012. Ces sondages étaient répartis dans les trois secteurs du projet, à raison de 469 sondages dans le secteur sud (A), 270 sondages dans le secteur central (B) et 273 sondages dans le secteur nord (C).

Une douzaine de structures de pierres imitant une forme de monument traditionnel des inuits ont été enregistrés dans le sous-secteur n° 19. Les relevés archéologiques et les investigations menées auprès de résidents ont révélé que ces structures sont de fabrication récente et sont l'œuvre d'un résident de Farm Point. Des vestiges d'habitation et des débris divers datant du XX^e siècle ont aussi été repérés dans la partie sud du sous-secteur n° 19.

Outre ces vestiges récents, l'inventaire archéologique n'a pas révélé la présence de sites archéologiques dans l'emprise du projet 154-84-0226. Le MTQ peut réaliser les travaux de construction en vue de l'aménagement du tronçon de l'autoroute 5 dans la municipalité de Chelsea, sans qu'il n'y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

Tableau 1 : Sites archéologiques connus à proximité du projet 154-84-0226

Site	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du projet	Orientation/ projet	Références
BjFx-1	Amérindien préhistorique, (8000 à 400 AA) Euro-québécois, XIX ^e siècle	Indéterminée	Rive sud du lac Mousseau, Parc de la Gatineau	4,5 km	Sud-ouest	Laliberté, M. 2006, 2008 et 2009
BjFx-2	Amérindien préhistorique, (8000 à 4000 AA)	Indéterminée	Rive ouest du lac Philippe, parc de la Gatineau	7,25 km	Ouest	Laliberté, M. 2008

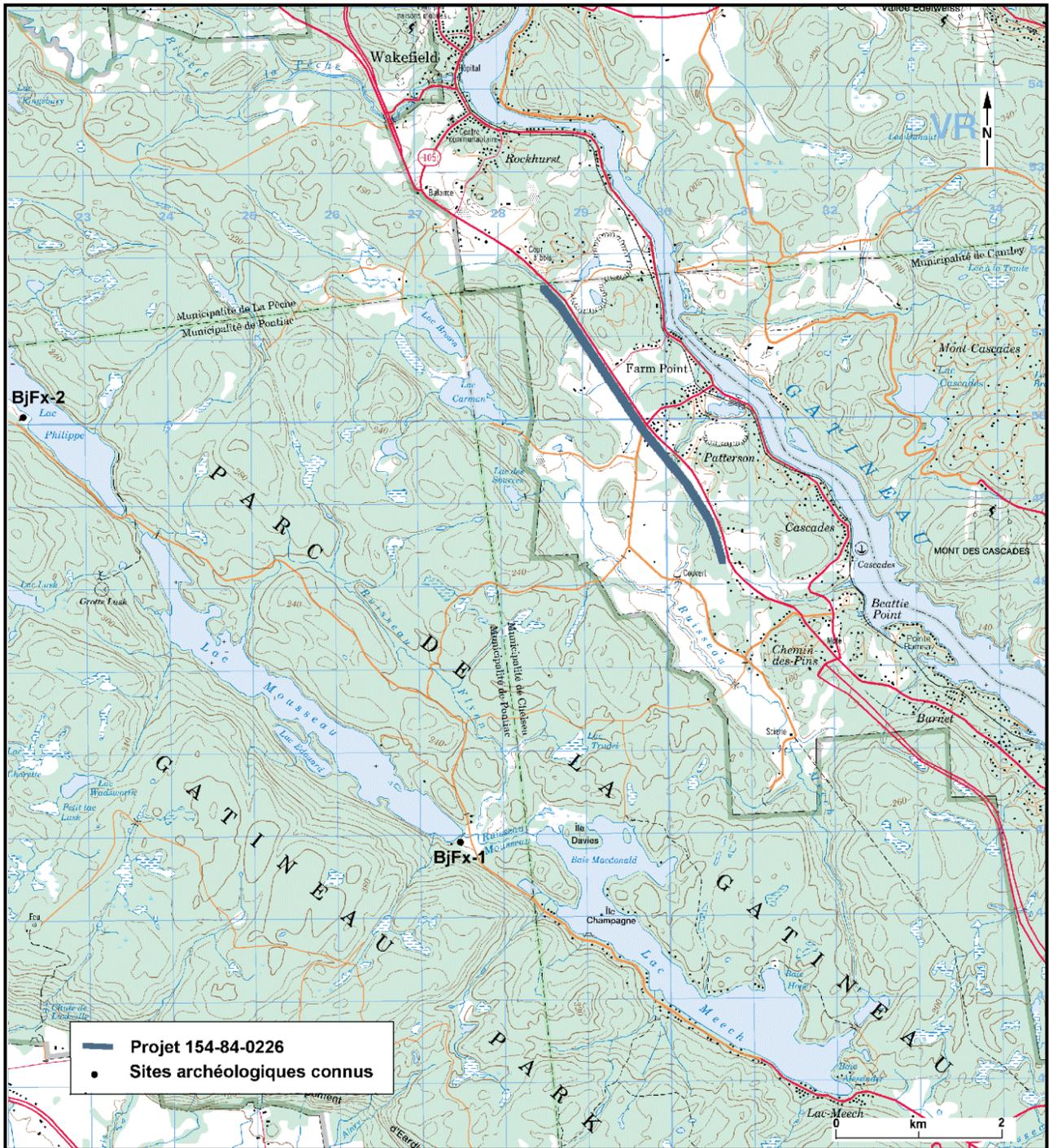
Tableau 2 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-84-0226

Secteurs	Sous-secteurs	Localisation				Superficie approximative (m ²)	Techniques d'inventaire*	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
		Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
A	1	10+740	10+800	60	150	4800	V S	0	0	Replat, pente nulle à faible	Argile
	2	10+750	10+970	220	15 à 150	14 800	V	0	0	Talus riverain, pente forte	Argile
	3	10+800	10+975	175	70 à 150	15 500	V S	0	49	Replat, pente nulle à faible	Argile
	4	10+950	11+020	70	50 à 115	5600	V	0	0	Talus riverain, pente forte	Argile
	5	10+950	11+130	180	35 à 150	17 300	V S	0	58	Replat, pente nulle à faible	Argile
	6	11+040	11+630	590	35 à 150	39 100	V S	0	2	Talus riverain, pente forte	Argile
	7	10+130	11+250	60	35 à 110	8400	V S	0	33	Replat, pente nulle à faible	Argile
	8	11+330	11+440	110	20	2100	V	0	0	Plaine inondable, pente nulle	Argile
	9	11+300	11+540	240	5 à 115	24 100	V S	0	95	Replat, pente nulle à faible	Argile
	10	11+260	11+660	400	15 à 20	3500	V	0	0	Cours d'eau	Argile
	11	11+440	11+580	140	5 à 50	4800	V	0	0	Plaine inondable, pente nulle	Argile
	12	11+380	11+600	220	20 à 40	5600	V S	0	25	Plaine inondable, pente nulle	Argile
	13	11+600	11+660	60	5 à 20	1800	V	0	0	Plaine inondable, pente nulle	Argile
	14	11+440	11+710	270	5 à 60	8800	V	0	0	Talus riverain, pente forte	Argile
	15	11+730	11+960	230	5 à 115	4800	V	0	0	Talus riverain, pente forte	Argile
	16	11+600	12+100	500	70 à 185	72 300	V S	0	207	Replat, pente nulle à faible	Argile
	1 à 16	10+740	12+100	1360	150 à 185	233 300	V S	0	469		

* V : Inspection visuelle
S : Sondages

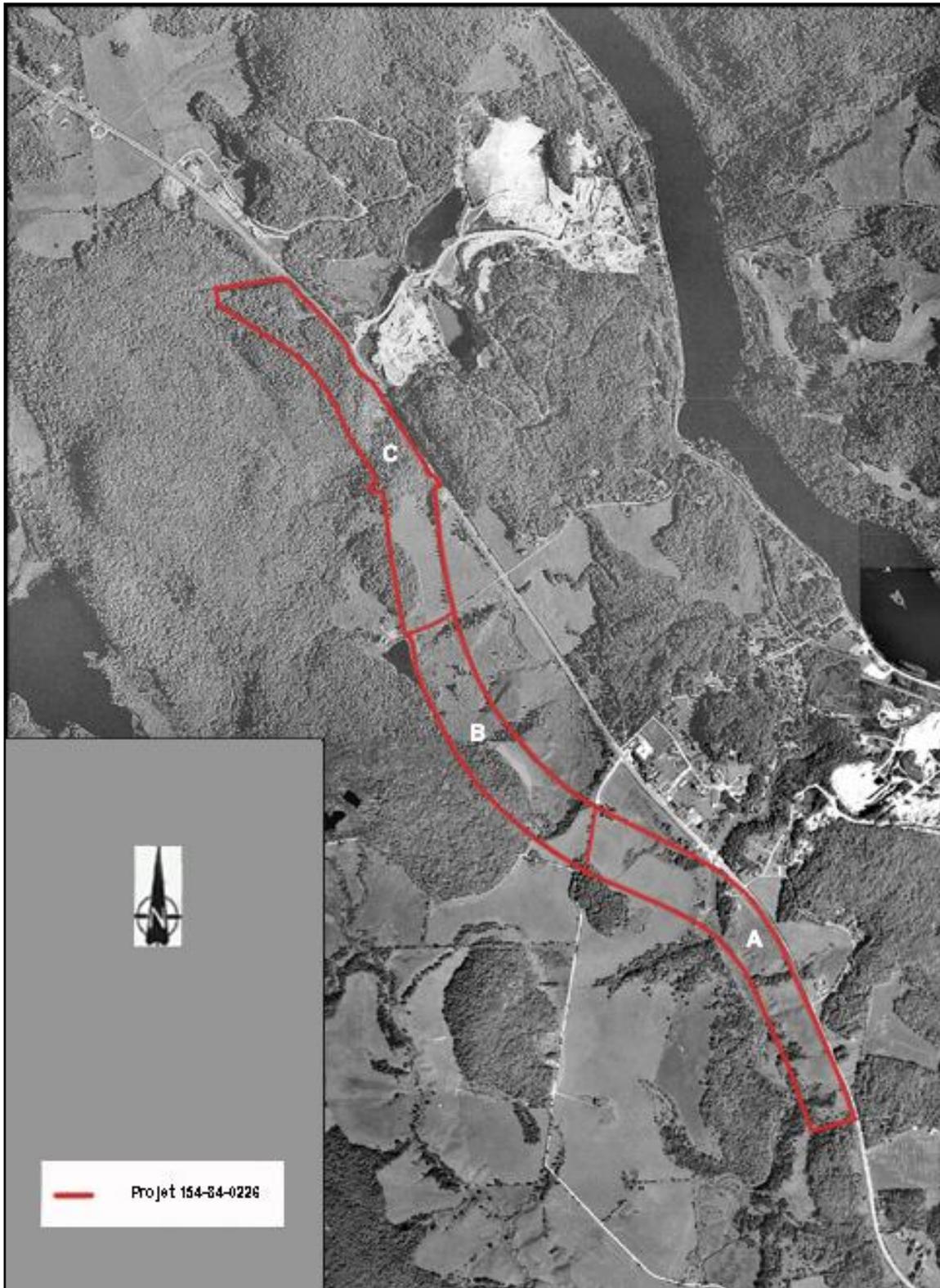
Secteurs	Sous-secteurs	Localisation				Superficie approximative (m ²)	Techniques d'inventaire*	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
		Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
B	16	12+100	12+220	120	185	14 100	V S	0	45	Replat, pente nulle à faible	Argile
	17	12+360	12+430	70	15 à 185	13 000	V	0	0	Talus riverain, pente forte	Argile
	18	12+220	12+390	170	5 à 85	11 000	V S	0	40	Replat, pente nulle à faible	Argile
	19	12+230	13+160	930	10 à 165	90 500	V S	0	185	Replat, pente nulle à faible	Argile
	20	12+300	12+800	500	10 à 90	19 800	V	0	0	Flanc de colline, pente modérée à forte	Roc et gravier
	21	12+580	12+650	70	5 à 90	2800	V	0	0	Talus riverain, pente forte	Argile
	22	12+510	12+980	470	15 à 65	21 500	V	0	0	Flanc de colline, pente modérée à forte	Roc et gravier
	23	12+700	12+970	270	20 à 65	5500	V	0	0	Talus riverain, pente forte	Argile
	24	13+050	13+100	50	95	2400	V	0	0	Talus riverain, pente forte	Argile
	25	12+980	13+160	180	15 à 45	4900	V	0	0	Flanc de colline, pente modérée à forte	Roc et gravier
		16 à 25	12+100	13+160	1060	165 à 185	185 500	V S	0	270	
C	19	13+160	13+660	500	35 à 185	52600	V S	0	228	Replat, pente nulle à faible	Argile
	25	13+160	13+460	300	5 à 80	14700	V	0	0	Flanc de colline, pente modérée à forte	Roc et gravier
	26	13+550	13+660	110	5 à 60	5100	V S	0	20	Replat, pente nulle à faible	Argile
	27	13+540	14+450	910	5 à 190	107 300	V	0	0	Colline rocheuse, pente modérée à forte	Roc et gravier
	28	13+600	13+680	80	10 à 90	3600	V S	0	12	Crête de colline, pente faible à modérée	Roc, sable et gravier
	29	14+010	14+110	100	10 à 60	2500	V	0	0	Crête de colline, pente faible à modérée	Roc, sable et gravier
	30	13+850	13+960	110	25 à 60	4700	V	0	0	Dépotoir	Remblai
	31	13+750	13+820	70	100	6000	V S	0	13	Cuvette, pente nulle à faible	Argile et sable
		19 et 25 à 31	13+160	14+450	1290	110 à 200	196 500	V S	0	273	
A,B,C			3710	185 (moyenne)	615 300		0	1012			

* V : Inspection visuelle
S : Sondages



Source : Ressources naturelles Canada, feuillet 31 G/12 (extrait), échelle 1 : 50 000

Figure 2 : Localisation des sites archéologiques connus à proximité du projet 154-84-0226



Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, Photocartotheque québécoise, 2004, Q03606-45 et Q03602-143 (extrait), échelle 1 : 15 000

Figure 3 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-84-0226

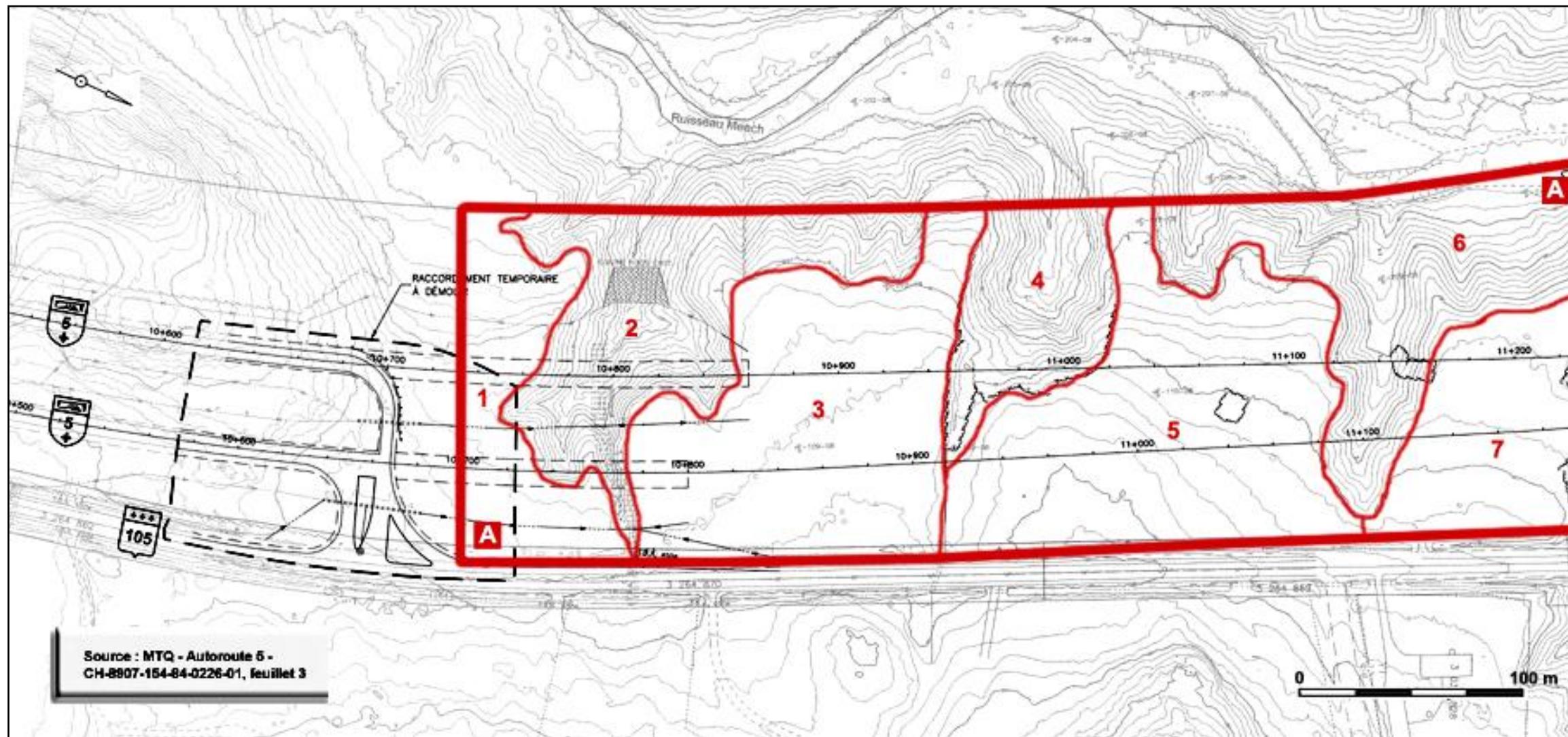


Figure 4 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire n^{os} 1 à 7, secteur A

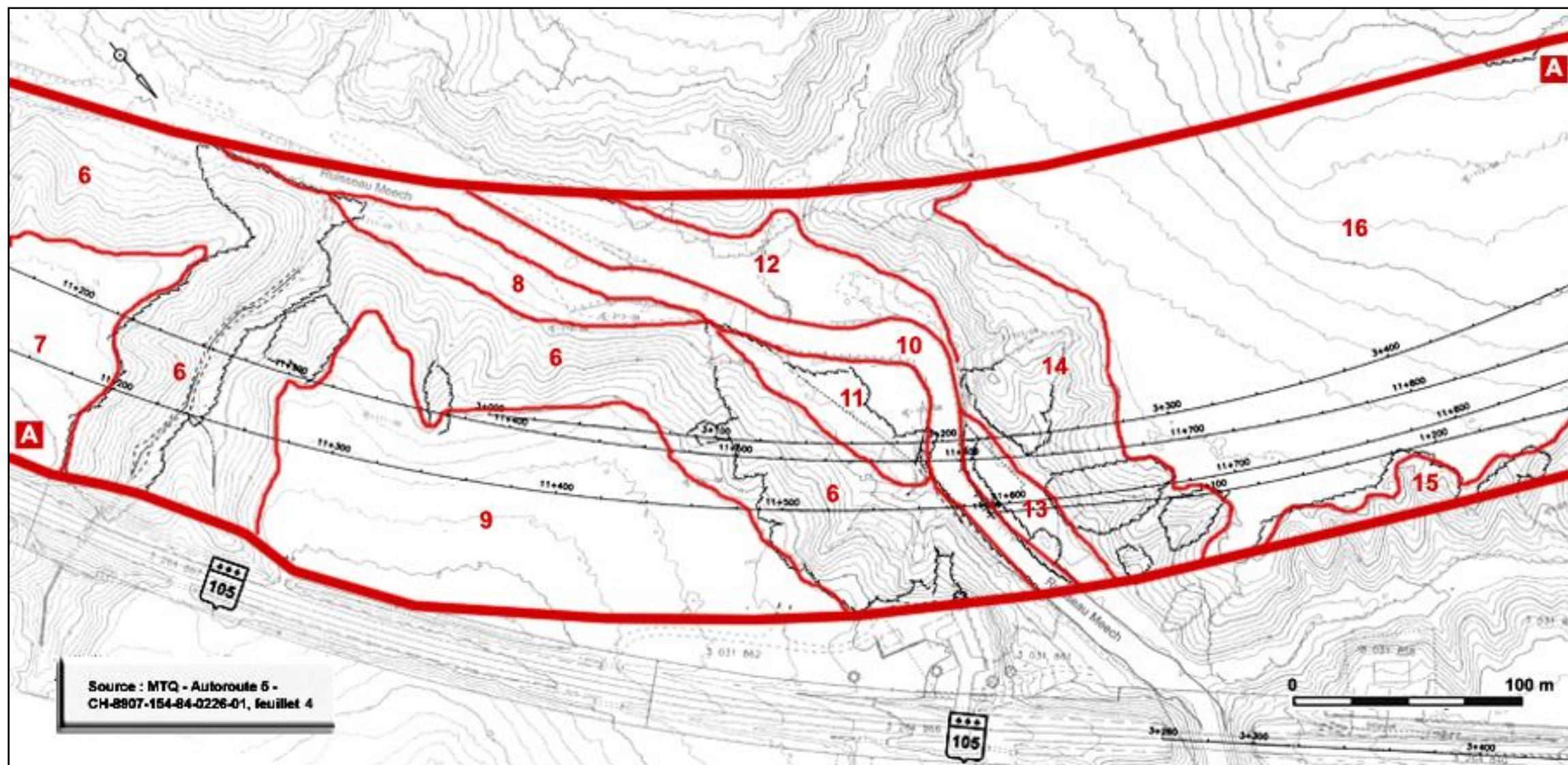


Figure 5 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire n^{os} 6 à 16, secteur A

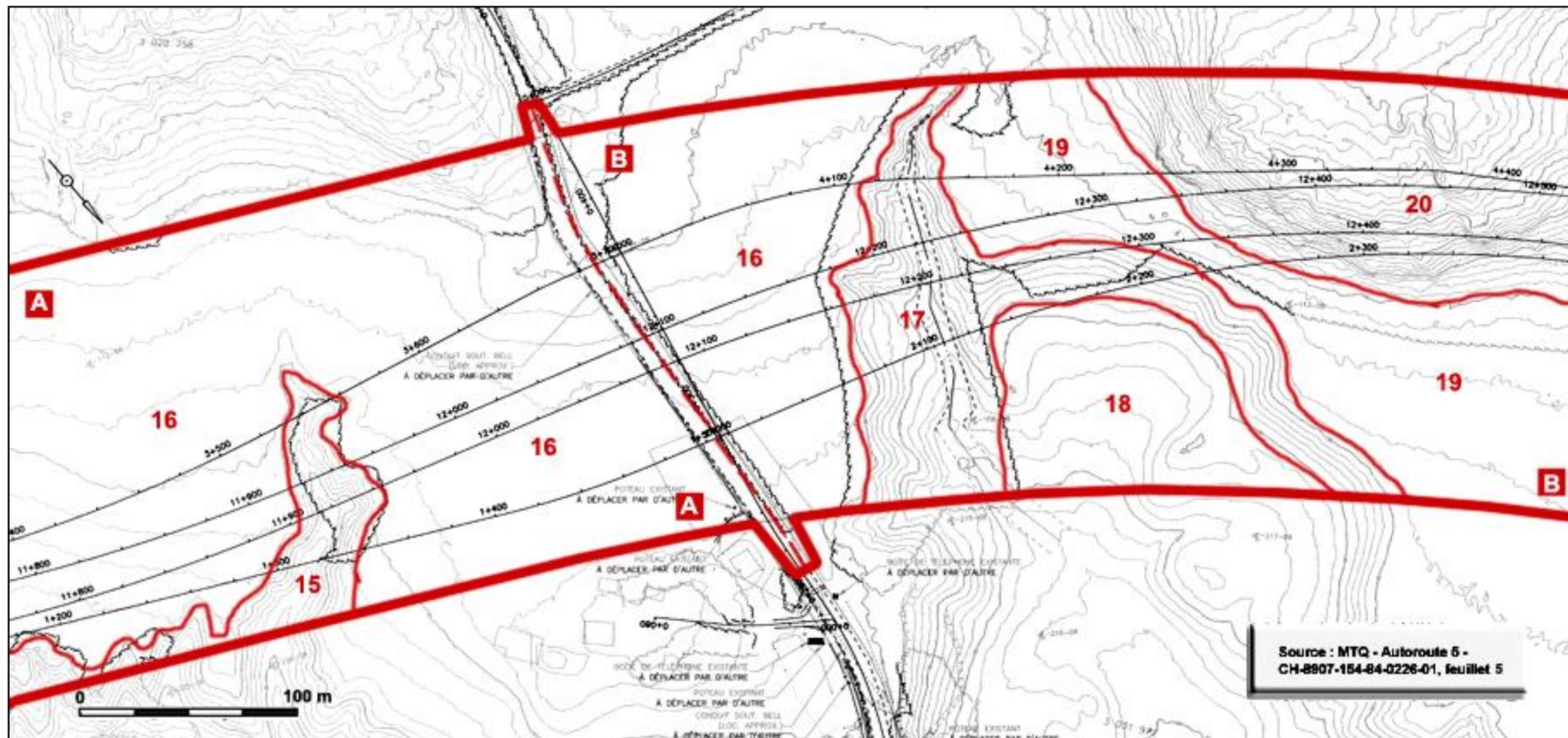


Figure 6 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire n^{os} 15 à 20, secteurs A et B

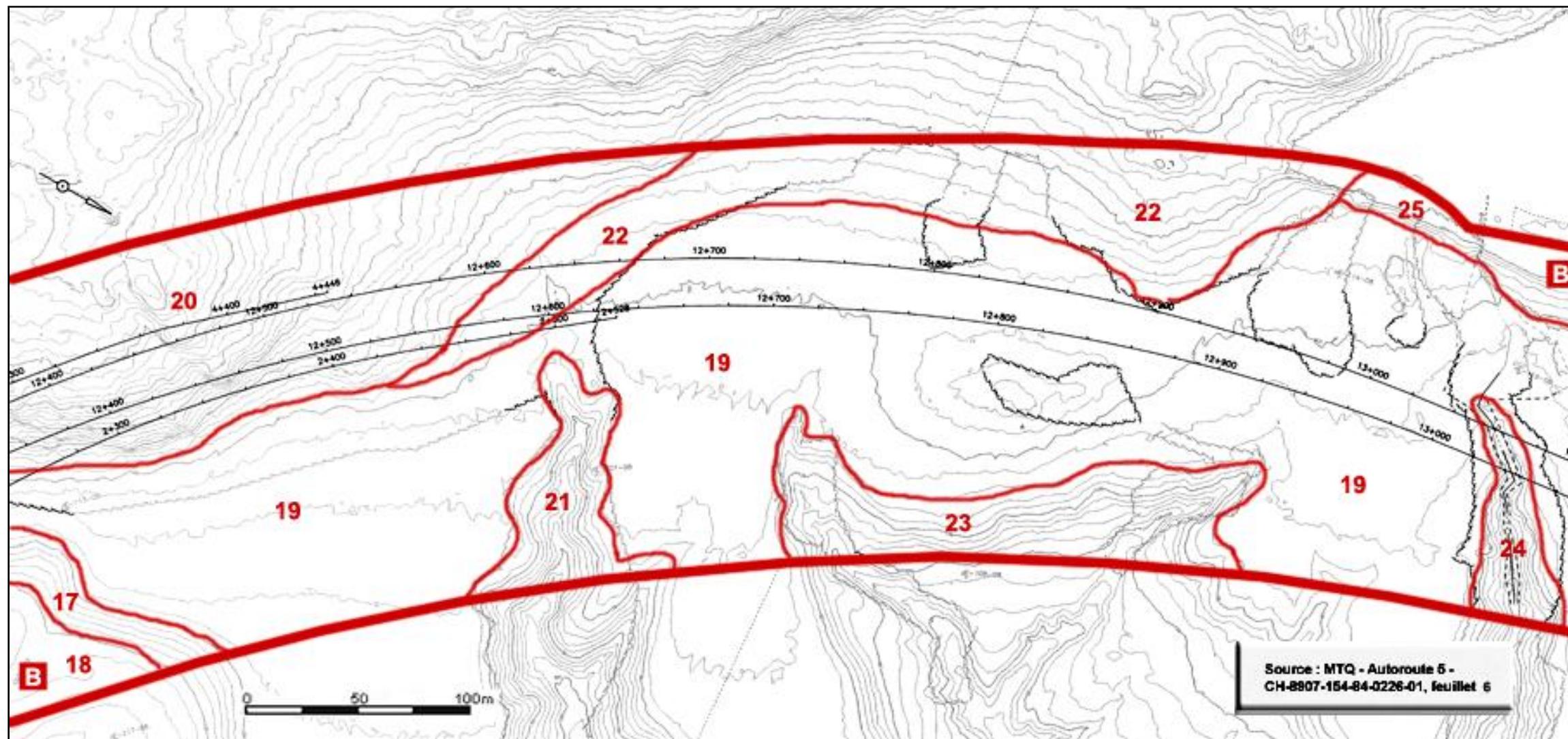


Figure 7 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire n^{os} 17 à 25, secteur B

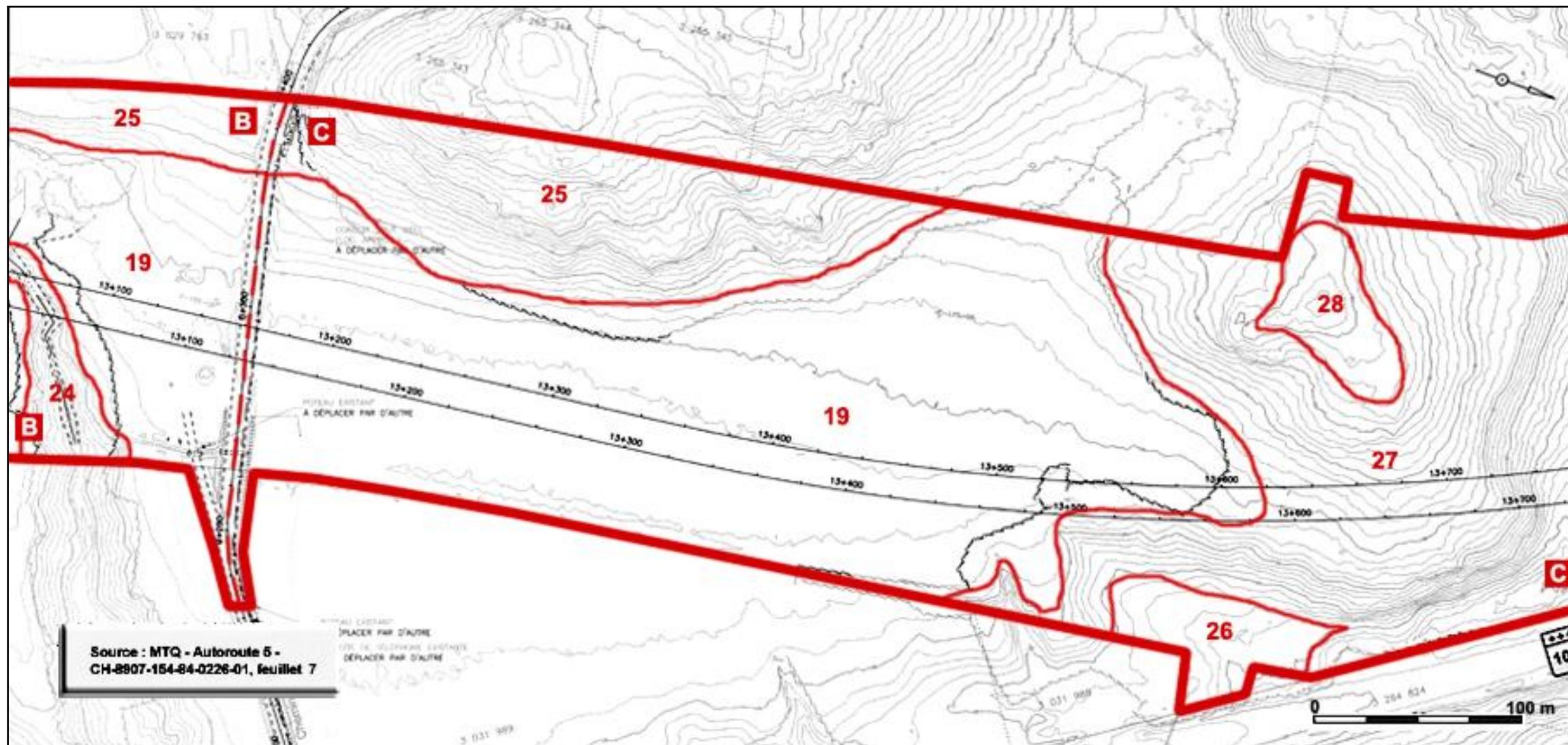


Figure 8 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire n^{os} 19, 24 à 28, secteurs B et C

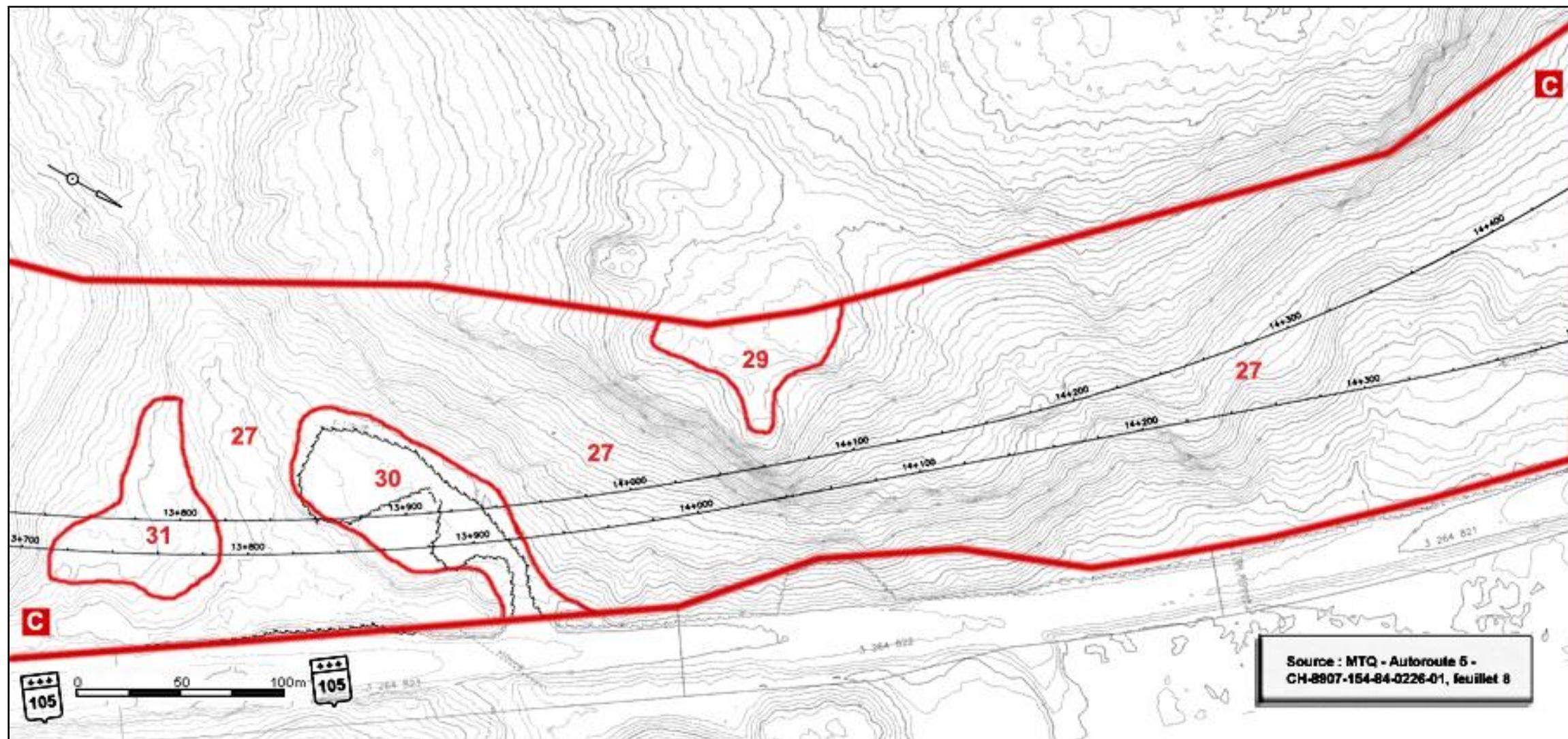


Figure 9 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire n^{os} 27, 29 à 31, secteur C

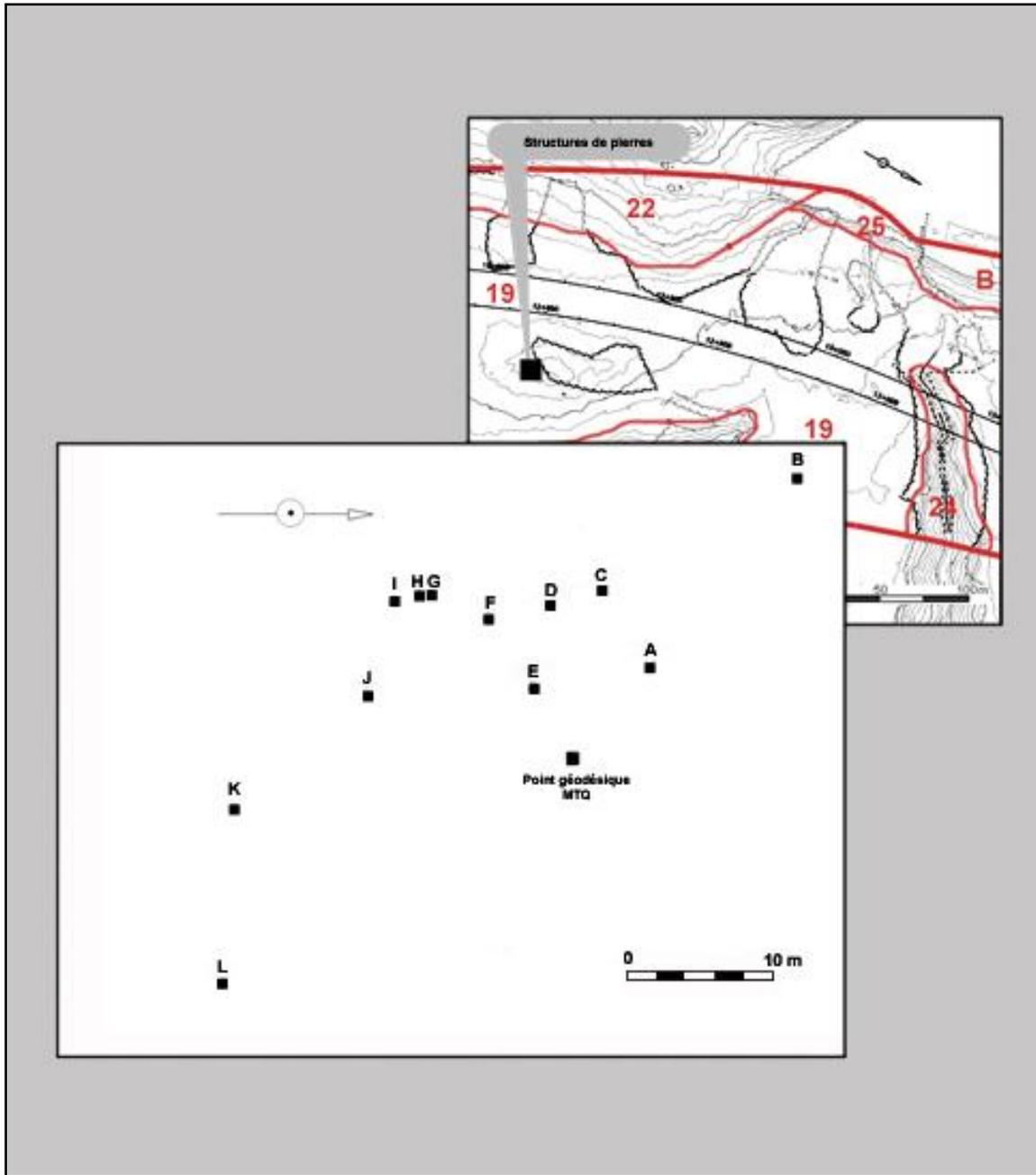


Figure 10 : Plan de localisation des structures de pierres du sous-secteur n°19, secteur B



Photo 1 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 7, vue de l'environnement et des archéologues à l'œuvre; sous-secteur n° 4 (ravine) en arrière-plan, direction sud-ouest (MTQ-09-CH.126)



Photo 2 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 3, vue de l'environnement; sous-secteur n° 1 et limite du projet en arrière-plan, direction est (MTQ-09-CH.130)



Photo 3 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 9, stratigraphie type d'un labour en terrain argileux, direction nord (MTQ-09-CH.123)



Photo 4 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 12, vue de l'environnement; sous-secteur n° 10 (ruisseau Meech) et sous-secteur n° 11 en arrière-plan, direction est (MTQ-09-CH.116)



Photo 5 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, vue de l'environnement, sondages en cours, direction nord-ouest (MTQ-09-CH.27)



Photo 6 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, profil stratigraphique type d'un labour en terrain argileux, direction nord (MTQ-09-CH.26)



Photo 7 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, vue rapprochée des amas F, D et C, direction nord-ouest (MTQ-09-CH.34)



Photo 8 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, vue rapprochée des amas I, H et G, direction ouest (MTQ-09-CH.41)



Photo 9 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, fondations de bâtiment en ciment, direction est (MTQ-09-CH.106)



Photo 10 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 19, planchettes de bois recouvrant un puits en ciment, direction est (MTQ-09-CH.105)



Photo 11 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 21, vue de l'environnement, direction est (MTQ-09-CH.97)



Photo 12 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 22, vue de l'environnement, direction nord-ouest (MTQ-09-CH.101)



Photo 13 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 29, vue de l'environnement, excavation d'un sondage, direction nord-est (MTQ-09-CH.01)



Photo 14 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 29, profil stratigraphique type d'un podzol, direction nord-est (MTQ-09-CH.05)



Photo 15 : Projet 154-84-0226, sous-secteur n° 30, vue du dépotoir, direction sud-est (MTQ-09-CH.06)

CONCLUSION

Un inventaire archéologique été réalisé entre le 22 et le 26 septembre 2009, dans le cadre du projet d'aménagement routier 154-84-0226, situé sur le territoire de la Direction de l'Outaouais du MTQ. Une inspection visuelle a été réalisée dans l'emprise de ce projet. Plus d'un millier de sondages (1012) ont été réalisés dans 14 des 31 sous-secteurs délimités dans l'emprise.

L'inspection visuelle et les sondages archéologiques n'ont pas révélé la présence de sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux de construction dans l'emprise du projet 154-84-0226, sans préjudice au patrimoine archéologique québécois.

OUVRAGES CITÉS

- ARKÉOS Inc
1985 *Étude d'impact du prolongement de l'autoroute 5. Étude de potentiel archéologique, rapport remis au Service de l'Environnement du MTQ, 82 p.*
- LALIBERTÉ, M.
1999 *Potentiel archéologique – Parc de la Gatineau – Secteur des promenades et partie à l'est du lac Philippe, Ottawa, Commission de la capitale nationale, Vol. 1, 72 p., Vol 2 cartes.*
- 2006a *Inventaire archéologique au lac Mousseau, Parc de la Gatineau, Ottawa, Commission de la capitale nationale, 8 p.*
- 2006b *Inventaire archéologique au lac Harrington, Parc de la Gatineau, 2006, Ottawa, Commission de la capitale nationale, 12 p.*
- 2008a *Évaluation archéologique 2008 – Site de la résidence d'été du Premier ministre au lac Harrington – Parc de la Gatineau, Ottawa, Gendarmerie royale du Canada, 35 p.*
- 2008b *Évaluation archéologique – Projet de réhabilitation du ruisseau Smith au lac Philippe – Parc de la Gatineau, Ottawa, Commission de la capitale nationale, 23 p.*
- 2009 *Surveillance archéologique sur le site BjFx-1 – Lac Harrington – Parc de la Gatineau, Ottawa, Gendarmerie royale du Canada, 13 p.*
- PARENT, M. DUBOIS, J-M. et coll.
1985 «Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP», dans *Recherches amérindiennes au Québec, Vol. XV, N^{os} 1 et 2, pp. 17 à 37.*
- RICHARD, S.H.
1972-1973 *Surficial Geology Maps, Wakefield, Québec, Ottawa, Commission géologique du Canada, cartes 31G/12 W.*
- 1978 « Age of the Champlain Sea and Lampsilis Lake Episode in the Ottawa-St-Lawrence Lowlands », dans *Current Research, Part C, Ottawa, Geological Survey of Canada, N^o 78-1C, pp. 23-28.*

ANNEXE 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet 154-84-0226, autoroute 5, tronçon du ruisseau Meech, municipalité de Chelsea, kilomètres 10+740 à 14+450

Séquence numérique no : MTQ-09-CH.

Date	N° cliché	Secteur/et sous-secteur	Description	Direction
22-11-2009	01	C29	Vue de l'environnement, Frédéric Hottin effectuant un sondage	Nord-est
22-11-2009	02	C27	Vue de la pente	Est
22-11-2009	03	C29	Vue de l'environnement; archéologue effectuant un sondage	Nord-est
22-11-2009	04	C29	Profil stratigraphique type d'un podzol	Est
22-11-2009	05	C29	Profil stratigraphique type d'un podzol	Nord
22-11-2009	06	C30	Vue du dépotoir	Sud-est
22-11-2009	07	C31	Vue de l'environnement	Sud-ouest
22-11-2009	08	C31	Profil stratigraphique type d'un gleysol	Sud
22-11-2009	09	C31	Profil stratigraphique d'une couche de charbon, indice d'un incendie forestier	Nord
22-11-2009	10	B24	Inspection visuelle d'une partie de ravine en érosion	Ouest
22-11-2009	11	B19	Vue de l'environnement dans la zone marécageuse attenante au sous-secteur n° 24	Sud
22-11-2009	12	B19	Vue de l'environnement dans la zone marécageuse attenante au sous-secteur n° 24	Ouest
22-11-2009	13	B19	Vue de l'environnement dans la zone marécageuse attenante au sous-secteur n° 24	Nord-ouest
22-11-2009	14	C25	Vue de l'environnement	Nord
22-11-2009	15	C25	Écriteau indiquant la limite du parc de la Gatineau	Ouest
22-11-2009	16	C25	Écriteau indiquant la limite du parc de la Gatineau	Ouest
22-11-2009	17	C28	Vue de l'environnement	Sud-est
22-11-2009	18	C28	Profil stratigraphique type d'un podzol	Sud
22-11-2009	19	C28	Vue de l'environnement	Nord-est
22-11-2009	20	C28	Vue de l'environnement	Nord-est
22-11-2009	21	C28	Vue de l'environnement	Ouest
23-11-2009	22	A et B16	Chemin Cross Loop, vue de l'environnement, partie ouest	Est
23-11-2009	23	A et B16	Chemin Cross Loop, vue de l'environnement, partie ouest	Est
23-11-2009	24	B16	Vue de l'environnement, sondages en cours	Est
23-11-2009	25	B19	Vue de l'environnement, sondages en cours	Ouest

Date	N° cliché	Secteur/et sous-secteur	Description	Direction
23-11-2009	26	B19	Profil stratigraphique type d'un labour en terrain argileux	Nord
23-11-2009	27	B19	Vue de l'environnement, sondages en cours	Nord-ouest
23-11-2009	28	C26	Vue de l'environnement	Nord-est
23-11-2009	29	C19	Zone de remblai, au nord du chemin Carman	Sud-ouest
23-11-2009	30	B23	Vue de l'environnement	Sud-est
23-11-2009	31	B19	Vue des structures de pierres C, D et F en avant-plan; G, H et I en arrière-plan	Sud-est
23-11-2009	32	B19	Vue des structures de pierres C, D et F en avant-plan; G, H et I en arrière-plan	Sud-ouest
23-11-2009	33	B19	Vue rapprochée des structures de pierres G, H et I	Sud-ouest
23-11-2009	34	B19	Vue rapprochée des structures de pierres F, D et C	Nord-ouest
23-11-2009	35	B19	Vue des structures de pierres E (avant-plan) J, K et L (arrière-plan)	Sud-est
23-11-2009	36	B19	Vue rapprochée de la structure C	Est
23-11-2009	37	B19	Vue rapprochée de la structure L	Sud-est
23-11-2009	38	B19	Vue rapprochée des structures K et L	Sud-est
23-11-2009	39	B19	Vue des structures J (avant-plan) I, H, G, F, D et C (arrière-plan)	Nord-ouest
23-11-2009	40	B19	Structure de pierres J	Nord
23-11-2009	41	B19	Vue rapprochée des structures I, H et G	Ouest
23-11-2009	42	B19	Vue rapprochée des structures F, D et C	Nord
23-11-2009	43	B19	Vue rapprochée de la structure E	Nord-est
23-11-2009	44	B19	Vue rapprochée de la structure E	Nord-est
24-11-2009	45	B19	Stratigraphie d'un sondage dans une crevasse du socle, entre les structures D et E	Nord
24-11-2009	46	B19	Stratigraphie d'un sondage à 15 mètres au sud des structures J et K	Nord
24-11-2009	47	B19	Stratigraphie d'un sondage à cinq mètres à l'est de la structure K	Nord
24-11-2009	48	B19	Stratigraphie d'un sondage à cinq mètres à l'est de la structure L	Nord
24-11-2009	49	B19	Structure de pierres C	Nord
24-11-2009	50	B19	Structure de pierres C	Est
24-11-2009	51	B19	Structure de pierres C	Sud
24-11-2009	52	B19	Structure de pierres C	Ouest
24-11-2009	53	B19	Structure de pierres D	Nord

Date	N° cliché	Secteur/et sous-secteur	Description	Direction
24-11-2009	54	B19	Structure de pierres D	Est
24-11-2009	55	B19	Structure de pierres D	Sud
24-11-2009	56	B19	Structure de pierres D	Ouest
24-11-2009	57	B19	Structure de pierres B	Nord
24-11-2009	58	B19	Structure de pierres B	Est
24-11-2009	59	B19	Structure de pierres B	Sud
24-11-2009	60	B19	Structure de pierres B	Ouest
24-11-2009	61	B19	Structure de pierres E	Nord
24-11-2009	62	B19	Structure de pierres E	Est
24-11-2009	63	B19	Structure de pierres E	Sud
24-11-2009	64	B19	Structure de pierres E	Ouest
24-11-2009	65	B19	Structure de pierres F	Nord
24-11-2009	66	B19	Structure de pierres F	Est
24-11-2009	67	B19	Structure de pierres F	Sud
24-11-2009	68	B19	Structure de pierres F	Ouest
24-11-2009	69	B19	Structure de pierres G	Nord
24-11-2009	70	B19	Structure de pierres G	Est
24-11-2009	71	B19	Structure de pierres G	Sud
24-11-2009	72	B19	Structure de pierres G	Ouest
24-11-2009	73	B19	Structure de pierres H	Nord
24-11-2009	74	B19	Structure de pierres H	Est
24-11-2009	75	B19	Structure de pierres H	Sud
24-11-2009	76	B19	Structure de pierres H	Ouest
24-11-2009	77	B19	Structure de pierres I	Nord
24-11-2009	78	B19	Structure de pierres I	Est
24-11-2009	79	B19	Structure de pierres I	Sud
24-11-2009	80	B19	Structure de pierres I	Ouest
24-11-2009	81	B19	Structure de pierres J	Nord
24-11-2009	82	B19	Structure de pierres J	Est
24-11-2009	83	B19	Structure de pierres J	Sud
24-11-2009	84	B19	Structure de pierres J	Ouest
24-11-2009	85	B19	Structure de pierres K	Nord
24-11-2009	86	B19	Structure de pierres K	Est
24-11-2009	87	B19	Structure de pierres K	Sud
24-11-2009	88	B19	Structure de pierres K	Ouest
24-11-2009	89	B19	Structure de pierres L	Nord
24-11-2009	90	B19	Structure de pierres L	Est
24-11-2009	91	B19	Structure de pierres L	Sud
24-11-2009	92	B19	Structure de pierres L	Ouest
24-11-2009	93	B19	Structure de pierres A	Nord

Date	N° cliché	Secteur/et sous-secteur	Description	Direction
24-11-2009	94	B19	Structure de pierres A	Est
24-11-2009	95	B19	Structure de pierres A	Sud
24-11-2009	96	B19	Structure de pierres A	Ouest
24-11-2009	97	B21	Vue de l'environnement	Est
24-11-2009	98	B21	Amas de pierres des champs	Ouest
24-11-2009	99	B21	Stratigraphie d'un sondage à un mètre au sud de l'amas de pierres des champs	Nord
24-11-2009	100	B22	Stratigraphie d'un labour en terrain graveleux	Nord
24-11-2009	101	B22	Vue de l'environnement	Nord-ouest
24-11-2009	102	B16	Équipe d'archéologiques en activité	Sud-est
24-11-2009	103	B17	Vue de l'environnement	Ouest
25-11-2009	104	B19	Débris de démolition	Nord
25-11-2009	105	B19	Planchettes de bois recouvrant un puits en ciment	Est
25-11-2009	106	B19	Fondations d'habitation en ciment	Est
25-11-2009	107	B19	Spécimen de brique provenant des fondations	Nord
25-11-2009	108	B19	Stratigraphie d'un sondage à 2,5 mètres à l'est des fondations	Nord-est
25-11-2009	109	A15	Vue de l'environnement	Est
25-11-2009	110	A16	Stratigraphie d'un labour en terrain argileux	Nord
25-11-2009	111	A16	Stratigraphie d'un labour en terrain argileux	Nord
25-11-2009	112	A15	Vue de l'environnement	Est
25-11-2009	113	A16	Vue de l'environnement et de l'équipe d'archéologues en activité	Est
25-11-2009	114	A16	Stratigraphie d'un labour en terrain argileux	Nord
25-11-2009	115	A12	Vue de l'environnement et de l'équipe d'archéologues en activité	Est
25-11-2009	116	A12	Vue de l'environnement; sous-secteur n° 10 (ruisseau Meech) et sous-secteur n° 11 en arrière-plan	Est
25-11-2009	117	A12	Vue de l'environnement et de l'équipe d'archéologues en activité	Est
25-11-2009	118	A14	Terrain cultivé en bordure ouest du ruisseau Meech	Est
25-11-2009	119	A12	Vue de l'environnement; sous-secteur n° 10 (ruisseau Meech) et sous-secteur n° 11 (talus de la rive est) en arrière-plan	Sud-est
25-11-2009	120	A14	Vue de l'environnement	Est
25-11-2009	121	A16	Vue de la zone de remblai sur l'accotement du chemin Cross Loop	Est

Date	N° cliché	Secteur/et sous-secteur	Description	Direction
26-11-2009	122	A9	Vue de l'environnement; sous-secteur n° 14 (ravine) et sous-secteur n° 16 (prairie) en arrière-plan	Nord
26-11-2009	123	A9	Stratigraphie type d'un labour en terrain argileux	Nord
26-11-2009	124	A6	Vue de l'environnement; sous-secteurs n°s 8, 10 et 12 sur le côté droit de la photo	Sud
26-11-2009	125	A6	Vue de l'environnement dans la branche sud du sous-secteur	Ouest
26-11-2009	126	A7	Vue de l'environnement et de l'équipe d'archéologues en activité; sous-secteur n° 4 (ravine) en arrière-plan	Sud-ouest
26-11-2009	127	A5	Vue de l'environnement dans la branche ouest du sous-secteur	Ouest
26-11-2009	128	A5	Vue de l'environnement; partie du sous-secteur en pente faible à modérée	Nord
26-11-2009	129	-	Groupe de dindes sauvages en bordure de l'emprise	Est
26-11-2009	130	A3	Vue de l'environnement; sous-secteur n° 1 et limite du projet en arrière-plan	Sud
26-11-2009	131	A1	Vue de l'environnement et vue partielle des travaux complétés à la limite du projet	Sud